

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 mai 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17, 18 et 19 mai 2016**

**2016 V 102** Vœu relatif au soutien à Wafaa Charaf.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la situation de Wafaa Charaf, jeune femme de 28 ans active dans plusieurs organisations humanitaires, ouvrières et politiques de Tanger ;

Considérant qu'elle est membre du réseau de soutien aux migrants subsahariens candidats à la migration clandestine vers l'Europe qui arrivent et vivent à Tanger en attendant la traversée de la Méditerranée dans des conditions économiques, sanitaires et humaines plus que préoccupantes ;

Considérant qu'à la suite d'une manifestation, Wafaa avait été enlevée ;

Considérant qu'après avoir dénoncé son enlèvement, elle sera arrêtée le 9 juillet 2014 ;

Considérant qu'elle a été condamnée en appel mardi 21 octobre 2014 à deux ans de prison ferme par un tribunal à Tanger, pour « allégation mensongère de torture » ;

Considérant que Wafaa doit s'acquitter d'une somme de 5 500 euros d'amende et que sa famille au revenu modeste, n'a pas les moyens de payer une telle somme ;

Considérant que les organisations et les personnes de son comité de soutien ont ouvert une souscription pour l'aider financièrement à s'acquitter de son amende ;

Considérant que Wafaa Charaf a entamé courageusement des études de droit en prison et reste très déterminée ;

Considérant les nombreux soutiens dont bénéficie Wafaa Charaf de la part des organisations de défense des Droits de l'Homme ;

Considérant que le procès de Wafaa a été qualifié par la LDH de procès politique ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Raphaëlle PRIMET, M. Nicolas BONNET-OULALDJ et des élu-es du groupe Communiste - Front de Gauche,

Apporte son soutien à Waafa Charaf  
et émet le vœu que :

- la Maire de Paris interroge l'Ambassadeur du Maroc en France sur la situation de Waafa Charaf,
- le Conseil de Paris exerce sa plus grande vigilance quant aux conditions de détention de Waafa Charaf.